



Chantraine, le 17 Juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 Juin 2020

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
BARBAUX Marc	X			
GILLE Brigitte	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
BOXBERGER Jean-Daniel			X	Marc BARBAUX
HINGRAY Sandrine	X			
AUBERT Michel	X			
OHNIMUS Martine	X			
RICHARD Max			X	Jacques CHAPON
BOUDOT Agnès	X			
CHAPON Jacques	X			
MULOT Marie-Laure	X			
HUMBLOT Gérard	X			
VIGUIER Anne	X			
GIRARDIN Anne-Marie	X			
DORGET Patrick	X			
BAUR Sébastien	X			
MALBRANQUE Vincent	X			
ROBERT Mickaël	X			
MATHIOT Carole	X			
COLIN Elise	X			
GOTTMANN Charlotte	X			
CLAUDEL Clément	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire,

Madame Elise COLIN ayant été désignée secrétaire de séance,

Monsieur le Maire ayant proposé d'insérer un point à l'ordre du jour, à savoir l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.), et de retirer le point n° 8 « *Prise en charge d'IPAD pour l'école maternelle* »,

Ces modifications de l'ordre du jour ayant été approuvées par l'assemblée,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 26 mai 2020,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- A voté, à l'unanimité, les taux des taxes locales pour l'année 2020 :
 - Foncier bâti : 15.57 %
 - Foncier non bâti : 19.55 %

- **A adopté**, à l'unanimité, le **budget primitif 2020** de la commune :
 - **Section de Fonctionnement** : dépenses et recettes : **2 681 365.41 €**
 - **Section d'Investissement** : dépenses et recettes : **1 511 032.36 €**.

- **A adopté**, à l'unanimité, l'ouverture d'un **crédit de trésorerie** d'un montant maximum de **200 000 €** auprès du **Crédit Mutuel** et **autorisé** Monsieur le Maire à signer le contrat d'ouverture de ce crédit.

- **A prononcé**, à l'unanimité, l'**admission en non-valeur** des créances pour un montant de **349.59 €**.

- **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une **convention financière de formation** en apprentissage avec le CFA de Roville-aux-Chênes fixant la participation aux frais de formation d'un agent en BAC PRO AMENAGEMENTS PAYSAGERS pour un montant de **3197.50 €**.

- **A décidé**, à l'unanimité, de **se retirer de l'Agence Technique Départementale** à compter du 1^{er} janvier 2021 et **autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs émanant de ce retrait.

- **A décidé**, à l'unanimité :
 - d'**adhérer** à la **Société Publique Locale SPL-Xdémat**, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation ;
 - d'**acquérir** une action au capital de la Société au prix de **15.50 euros** ;
 - de **nommer** Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'assemblée générale ;
 - d'**approuver** le fait que la collectivité de Chantraine soit **représentée au sein du Conseil d'administration de la société** par la collectivité qui sera désignée, à cet effet, par les collectivités actionnaires ;
 - d'**approuver** pleinement et entièrement les **modalités de fonctionnement** de la société fixées dans les statuts de la SPL ;
 - d'**autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à **signer** tous documents administratifs, techniques ou financiers permettant de concrétiser l'adhésion de la collectivité à la société publique locale SPL-Xdemat.

- **A décidé**, à l'unanimité :
 - d'**autoriser** Monsieur le Maire à **ouvrir un centre de loisirs du 6 juillet au 21 août 2020** et à **organiser d'autres centres pendant les vacances scolaires** sur le nombre de semaines souhaité ;
 - de **limiter** le nombre de place pour les prochains centres ;
 - d'**autoriser** Monsieur le Maire à **recruter** du personnel contractuel d'encadrement des accueils de loisirs, ainsi que des animateurs diplômés ou non diplômés et à **signer les arrêtés de recrutement** ;
 - de **fixer** la rémunération du personnel des accueils de loisirs des vacances scolaires comme suit :
 - **Fonction de directeur : 57 € brut par jour**
 - **Fonction d'animateur diplômé (BAFA) : 41 € brut par jour**
 - **Fonction d'animateur non diplômé : 31 € brut par jour**
 - d'**inscrire** au budget les crédits afférents à ces dépenses.

- **A approuvé, à l'unanimité, les tarifs de l'ALSH :**

	2020			
	Tarif normal		Tarif préférentiel	
	Extérieurs	Chantrainois	Extérieurs QF<700	Chantrainois QF<700
MERCREDI MATIN	8,40 €	7,00 €	7,40 €	6,00 €
ALSH (5 jours)	87 €	70 €	77 €	60 €
ALSH (4 jours : jour férié)	69,60 €	56 €	61.60 €	48 €
ALSH ADOS (5 jours)	128 €	112 €	112 €	96 €
ALSH ADOS (4 jours : jour férié)	102,40 €	89,60 €	89,60 €	76,80 €

2020			
Chantrainois		Extérieurs	
Avec location de matériel	Sans location de matériel	Avec location de matériel	Sans location de matériel
235 €	180 €	250 €	195 €

- **A procédé, à la désignation des membres composant les sept commissions municipales** étant précisé que Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions et que les adjoints en sont membres de droit :

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Madame Brigitte GILLE, vice-présidente
Madame Martine OHNIMUS
Madame Carole MATHIOT
Madame Elise COLIN
Madame Anne VIGUIER
Madame Charlotte GOTTMANN
Madame Agnès BOUDOT

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET ANIMATION

Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE, vice-président
Madame Carole MATHIOT
Madame Anne-Marie GIRARDIN
Madame Anne VIGUIER
Monsieur Clément CLAUDEL
Monsieur Sébastien BAUR

COMMISSION DES FINANCES

Madame Audrey HUSSON, vice-présidente
Madame Martine OHNIMUS
Madame Elise COLIN
Madame Anne-Marie GIRARDIN
Monsieur Jacques CHAPON
Monsieur Gérard HUMBLLOT
Monsieur Max RICHARD
Monsieur Mickaël ROBERT

COMMISSION SCOLAIRE ET JEUNESSE

Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER, vice-président
Madame Martine OHNIMUS
Madame Elise COLIN
Madame Marie-Laure MULOT
Madame Agnès BOUDOT

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE DES QUARTIERS

Madame Sandrine HINGRAY, vice-présidente
Madame Martine OHNIMUS
Madame Anne-Marie GIRARDIN
Monsieur Mickaël ROBERT

COMMISSION TRAVAUX, CIRCULATION ET GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur Michel AUBERT, vice-président
Monsieur Vincent MALBRANQUE
Madame Anne-Marie GIRARDIN
Monsieur Clément CLAUDEL
Madame Marie-Laure MULOT
Monsieur Patrick DORGET
Monsieur Jacques CHAPON

COMMISSION FORET ET ENVIRONNEMENT

Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE, vice-président
Madame Martine OHNIMUS
Madame Anne VIGUIER
Monsieur Clément CLAUDEL
Monsieur Sébastien BAUR
Monsieur Gérard HUMBLLOT
Monsieur Mickaël ROBERT
Monsieur Jacques CHAPON

- **A désigné** les membres du conseil municipal représentant la commune au sein du **conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**, étant précisé que le Maire est président de droit : *Mesdames Agnès BOUDOT, Brigitte GILLE, Charlotte GOTTMANN, Martine OHNIMUS et Anne VIGUIER.*
- **A désigné**, à l'unanimité, Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE pour représenter la commune en tant que *correspondant défense.*
- **A de nouveau approuvé**, à l'unanimité, les délégations consenties au Maire qui ont été une nouvelle fois listées en tenant compte de la demande formulée par la Préfecture des Vosges, dans son courrier en date du 2 juin 2020, visant à ce que le point 4 de l'article 1 de la délibération du 26 mai soit revu et précisé.
- **A procédé** à la désignation d'une liste de représentants pour la **Commission Communale des Impôts Directs** (16 titulaires et 16 suppléants).
- **A procédé** à l'élection des membres composants la Commission d'Appel d'Offres. Une seule liste s'est présentée, qui a obtenu 23 voix. Les membres élus sont donc les suivants :
 - Monsieur **Michel AUBERT**, Titulaire,
 - Monsieur **Vincent MALBRANQUE**, Titulaire,
 - Monsieur **Gérard HUMBLLOT**, Titulaire,
 - Madame **Audrey HUSSON**, Suppléante,
 - Monsieur **Jean-Pascal VALDENNAIRE**, Suppléant,
 - Monsieur **Patrick DORGET**, Suppléant.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire a informé l'assemblée du travail réalisé concernant le **transfert de l'Agence Postale Communale** vers la mairie principale. Une note a été envoyée à l'ensemble du conseil municipal pour expliquer cette opération. Il a donné ensuite la parole à Monsieur Michel AUBERT afin que ce dernier donne des précisions sur le déroulement de ce déménagement et l'organisation prévue.
- Monsieur le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de recevoir l'ensemble des **convocations et des documents de façon dématérialisée**. Pour ce faire, Monsieur Didier NOIRTIN, Directeur Général des Services, enverra une attestation au conseil municipal en même temps que le compte rendu.
- Madame Marie-Laure MULOT a souhaité savoir si le **vide-greniers** serait organisé cette année.
 - Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE a répondu que cette manifestation se déroulera le 5 juillet 2020, les inscriptions pouvant être faites via le site internet de la commune.
- Monsieur Sébastien BAUR a souhaité savoir si les **dates de réunions des commissions** étaient fixées.
 - Pour le moment une seule date est prévue : la **commission « Vie associative, sport et animation » se réunira le jeudi 2 juillet 2020**.
- Monsieur Gérard HUMBLOT a souhaité être renseigné sur la manière avec laquelle les **binômes** (anciens/nouveaux conseillers) allaient être créés.
 - Le Maire a proposé que les binômes soient constitués dans les commissions. De plus, toutes informations pourront être demandées auprès des adjoints ayant compétences, de Monsieur le Maire et du Directeur Général des Services.
- Madame Elise COLIN a informé que les **membres du conseil des jeunes s'étaient réunis le mercredi 10 juin 2020**. Dix-huit enfants étaient présents, devant lesquels Monsieur le Maire s'est présenté. Madame COLIN a exposé ensuite les projets des jeunes :
 - Petits reporters : par petits groupes, les jeunes vont faire un reportage sur un sujet défini pour ensuite publier les œuvres sur facebook et sur le site de la mairie ;
 - Cinéma de plein air : deux jeunes filles souhaitent organiser, une fois dans l'été, une séance de cinéma en plein air ;
 - Choix du spectacle de fin d'année.

Monsieur le Maire a fait part de son souhait de voir le conseil des jeunes faire une présentation de ses projets à l'occasion d'un prochain conseil municipal.

- Monsieur Jacques CHAPON a exprimé le vœu de voir la **commune plus impliquée dans les discussions avec la C.A.E.**
- Madame Martine OHNIMUS a informé avoir reçu des sollicitations d'administrés espérant une **intensification des lignes de bus**.
 - Cette compétence appartenant à la CAE, une demande sera donc faite en commission « Transports » de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- Madame Brigitte GILLE a informé l'assemblée de la **date du prochain CCAS : le 1^{er} juillet 2020**. La date du repas des Aînés sera à l'ordre du jour de cette réunion.

La séance est levée à 21h15.

Fait à Chantraine, le 17 Juin 2020



Le Maire,

Marc BARBAUX